

Réponse de Dominique Voinet
candidate des Verts à l'élection présidentielle 2007
au Manifeste « Une société pour tous les âges »

avril 2007

Évolution de la société

1. Les âges et les générations, comme les évolutions démographiques, n'ont pas été suffisamment pris en compte par les politiques publiques.

Comment comptez-vous concrètement prendre en compte ces questions au sein des politiques que vous souhaitez mener ?

Ne croyez-vous pas qu'une politique du vieillissement devrait remplacer la « politique vieillesse » ?

Dans la France d'aujourd'hui, l'environnement sociétal des retraités a été profondément bouleversé par de nombreux facteurs : allongement de la durée de la vie en bonne santé grâce à une meilleure protection sociale, avec un pouvoir d'achat relativement soutenu.

Ces avantages ne vont pas sans poser des problèmes auxquels les générations précédentes n'étaient pas confrontées : équilibre des retraites, rapport démographique actifs/retraités ; mais la nouveauté majeure réside dans le phénomène de société que crée cette situation inédite : la coexistence de quatre générations exerçant une même citoyenneté et, en conséquence, l'émergence de nouveaux liens sociaux, constitutifs d'une vraie solidarité intergénérationnelle.

Celle-ci s'exprime sur le plan financier au sein de la famille par les échanges de soutien d'une génération à l'autre, des plus jeunes aux plus anciens auparavant, mais aujourd'hui de plus en plus des aînés vers des jeunes souvent en difficulté et à l'avenir incertain.

« Pas de retraite pour la citoyenneté ! », nous empruntons volontiers cette formule à son auteur, elle nous paraît recouvrir l'essentiel.

Si les solidarités fonctionnent, souvent par nécessité, au sein du noyau familial, de nombreuses initiatives témoignent que les attitudes des retraités sont en train d'évoluer. Ils se manifestent de plus en plus comme solidaires de leurs concitoyens, notamment envers les plus jeunes et les plus précarisés. Il s'agit d'amplifier et de soutenir ces nouvelles pratiques et d'affirmer le rôle que les plus âgés peuvent assumer dans la société, en respectant leur projet, en *faisant avec* plutôt qu'en *faisant pour*.

2. Les pouvoirs publics ne sont pas les seuls responsables de l'image globalement négative que les médias et le grand public ont du vieillissement et de la vieillesse.

Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour veiller à ce que les représentations de l'avancée en âge et de la vieillesse ne se focalisent pas sur des aspects négatifs ?

Le vieillissement démographique est présenté dans l'écrasante majorité des cas sous un angle exclusivement négatif. Jamais on ne nous dit en même temps, qu'une personne d'aujourd'hui

n'a rien à voir avec une personne du même âge il y a 30 ans, ni probablement avec une

personne du même âge dans 30, 40 ou 50 ans. En effet, grâce à l'amélioration de l'hygiène de vie (nourriture, hygiène sanitaire, prévention de maladie, niveau d'étude – il faut tout de même ajouter qu'il existe des disparités importantes entre différentes couches de populations notamment par rapport à leur niveau socio-économique-) nous vieillissons aujourd'hui largement mieux que nos « ancêtres » il y a 30 ans et il est fort probable qu'une personne ayant 85 ans en 2050 ressemblera à un jeune retraité de 65 aujourd'hui.

Mais la vieillesse a autant changé que la société a changé : autrefois, les solidarités familiales étaient la norme, 3 générations cohabitaient sous le même toit, et le logement individuel l'exception. Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'une famille compte 5 générations vivantes et chacune vit séparément. Le nombre d'établissements d'hébergement a également augmenté en proportion.

Dans une société qui exalte le culte de la jeunesse, tout ce qui peut faire penser aux côtés négatifs du grand âge est systématiquement occulté. Les « seniors » sont aujourd'hui la cible du marketing, les offres de produits et services se multiplient pour donner (vendre, plutôt) l'illusion que l'on fait toujours partie du modèle dominant véhiculé par les médias et la publicité. Mais, il est évident que l'intégration des personnes les plus âgées ne peut pas se résoudre au seul rôle de consommateurs de biens et de services variés et multiples.

3. À force d'identifier utilité sociale et activité rémunérée, de nombreuses personnes retraitées se voient considérées comme inutiles, surtout si elles refusent de se définir uniquement par rapport à une activité bénévole ou familiale.

Quelle place proposez-vous pour ces personnes dans la société d'aujourd'hui et de demain ?

Les nouveaux retraités expérimentent une situation d'activités librement consenties, affranchies des nécessités du revenu généré par le travail, et préfigurent ce que serait une société dont l'élément majeur résiderait dans un temps librement choisi.

Les retraités, libérés de leur activité professionnelle, cherchent à épanouir leur personnalité dans des activités de loisirs, mais ils choisissent aussi massivement de s'investir dans des activités dites « d'utilité sociale », notamment dans la lutte contre l'exclusion, apportant tout leur capital d'expérience à des tranches de populations moins favorisées.

La société doit soutenir et encourager ces expériences, qui seront dès demain, un modèle pour toutes les générations. Des solutions restent à inventer pour soutenir ces initiatives et expériences, notamment pour favoriser des départs anticipés de travailleurs âgés (avec avantages fiscaux par exemple) sans créer le traumatisme habituel des fins de carrière, et en conservant un lien avec l'entreprise (parrainage de jeunes, transmission de la mémoire de l'entreprise, etc), favoriser le bénévolat des retraités ou des chômeurs âgés (sans qu'ils rencontrent de difficultés dans leur indemnisation ASSEDIC, alors qu'ils ne retrouveront vraisemblablement pas d'activité salariée, etc). Il faut soutenir le bénévolat et le volontariat des retraités. Notre société se doit de généraliser l'utilisation des fonds de formation, afin que chacun puisse, plusieurs années avant la retraite, préparer cette nouvelle vie de temps libéré, succédant à un temps subi.

Notre démocratie a besoin de tous les talents, de toutes les énergies. Depuis plusieurs années, les retraités sont apparus comme pionniers et précurseurs d'une nouvelle société dans laquelle la qualité de l'existence n'est plus liée au seul travail salarié. Les retraités passeront ainsi de catégorie «à part», inactive et parfois ressentie comme «inutile» socialement, à leur vraie place de personnes citoyennes à part entière, porteuses et créatrices de culture, et maillon indispensable de lien social.

On constate que les retraités participent déjà considérablement au fonctionnement de la société, notamment à travers, par exemple, des transferts de fonds importants des grands-parents envers leurs petits enfants. Les services de « garderie d'enfant » constitue une autre forme de participation que remplit bon nombre de grands parents à titre bénévole. Et il ne faut pas oublier que c'est également souvent des personnes déjà assez âgées (jeunes retraité-es) qui s'occupent de leurs parents nécessitant de l'aide pour le soutien à domicile.

Mais en dehors des liens familiaux, on ne distingue pas beaucoup d'institutions, dispositifs, etc, favorisant leur intégration. L'organisation normale de la vie suit un rythme souvent trop soutenu empêchant, notamment des personnes avec des âges avancés, d'y participer. Les besoins des plus âgé-es, assez souvent très proches des jeunes générations, ne sont pas pris en considération, par exemple dans la structuration de l'espace (urbanisme). Mais, la société ne va pas pouvoir continuer à les ignorer.

En dépassant le débat limité et réducteur sur la simple question de retraite, il faut entamer un large débat sur le devenir de notre société. Seuls ceux qui mettront en place des dispositifs pour exploiter au mieux les compétences et les ressources humaines des personnes les plus âgées, tout en ménageant leurs faiblesses, seront les mieux placés pour influencer le devenir de la société.

4. On entend de plus en plus de discours opposant les générations, discours menaçant les jeunes de voir des vieux captant les richesses à leur profit, discours menaçant les vieux de voir les jeunes ne plus financer les retraites, etc.

Comment comptez-vous éviter que les relations entre les générations ne se dissolvent et que ne l'emportent des intérêts ne permettant plus de maintenir la cohésion sociale ?

De façon personnelle, je suis très très intéressée par les expériences qui sont menées pour permettre la participation de seniors à des moments éducatifs par exemple ; entrer dans l'école pour faire part d'une expérience professionnelle ou d'une expérience de vie, je pense aussi à toutes ces expériences qui sont faites d'entrées de petits enfants dans les maisons de retraite pour partager un repas ou des moments de garde, je pense que c'est vraiment important.

On dit beaucoup la solitude des personnes âgées, comme si c'était simplement ne voir personne en face de soi. Mais c'est aussi se sentir aimer, se sentir compris, être regardé par quelqu'un et pas seulement par la tierce personne ou l'assistante de vie qui vient pour laver votre vaisselle ou apporter votre repas. Je pense qu'il y a plein de personnes âgées que

personne ne touche, que personne n'embrasse,
auxquelles personnes n'écrit, ne passe de coup de fil.

Ce n'est pas forcément la famille de sang, les enfants qui sont concernés, c'est toute la société. C'est un problème en miroir parce que d'un côté, il n'y a pas d'appétit particulier des jeunes pour les personnes âgées et que les personnes ne s'apprivoisent pas les unes les autres tranquillement. Il existe aussi une réelle défiance des personnes les plus âgées à l'égard des jeunes, qu'elles perçoivent comme vaguement menaçants, incompréhensibles, etc. Donc je crois que le chemin les uns vers les autres doit être fait des deux côtés.

De ce point de vue, je pense aussi à des expériences qui sont conduites pour des personnes âgées qui n'ont pas de famille, afin qu'elles vieillissent dans des lieux qui sont des lieux familiaux. Les familles qui les accueillent à la maison savent que ces personnes vont être là le jour, la nuit, qu'elles vont être dépendantes physiquement, qu'elles vont avoir des moments de cafard, qu'elles vont peut-être aussi perturber, par leur seule présence, des moments d'intimité familiale, ce ne sont pas des gens qui font ça uniquement pour l'argent. C'est aussi parce qu'ils sont conscients du fait que ça leur rapporte humainement quelque chose.

Ce sont toutes ces choses là qui me paraissent devoir être repensées au moment de vieillir.

Discrimination par l'âge

5. Les discriminations par l'âge, dans l'accès à la formation, à l'emploi, aux aides, aux soins, risquent de devenir la première forme de discrimination en France.

Comment comptez-vous, dans chacun de ces domaines, mettre fin à ces formes de ségrégation et d'exclusion ?

Cette perception de la vieillesse d'un point de vue uniquement déficitaire (il y en a beaucoup trop, ils coûtent cher, ils vont tous être malades ...), c'est de l'« âgisme ». Comme le sexisme ou le racisme, cette discrimination se base sur un ensemble de croyances et de préjugés qui semblent évidents pour les personnes non averties, mais qui s'avèrent complètement faux en regardant d'un peu plus près. Et cette perception âgiste influe fortement le débat sur les retraites. Un exemple : le soit-disant « fait » qu'il sera difficile de financer les retraites dans les années à venir semble être adopté largement et notamment pas les médias. C'est pourtant incorrect : le financement ne présente aucun problème ; avis partagé par les spécialistes du Conseil d'orientation des retraites qui estiment, dans les conclusions du premier rapport, que le « ... besoin de financement est important mais peut être couvert. Le conseil ne partage pas l'idée parfois exprimée qu'il sera impossible de financer les retraites. »¹

1

Nous pensons que cette ignorance, malgré la disponibilité des informations, n'est pas un hasard mais liée aux orientations stratégiques d'une société se basant sur un système libéral capitaliste avec un besoin important en capitaux (d'où la revendication de la généralisation des fonds de pensions). Ce qui pose in fine la question des fondements de notre société.

6. Les politiques d'aménagement du territoire ne veillent pas suffisamment à un égal accès aux services publics, aux lieux culturels, aux lieux de soins, et ne veillent pas à éviter que des territoires deviennent, pour un âge ou un autre, inaccessibles ou facteurs d'isolement.

Comment envisagez-vous le rattrapage des retards importants pris dans ces domaines ? Quelles villes et quelles campagnes imaginez-vous pour que puissent y vivre ensemble, sans isolement et sans discrimination culturelle ou sanitaire, des personnes de tous âges et de tout état de fragilité ?

Quels modes d'intervention comptez-vous développer pour répondre à l'état d'urgence de la situation de l'habitat (carences, inadaptation, faible croissance des logements sociaux...) ?

Je veux répondre par un ensemble de propositions :

- adapter la ville et les services de proximités : mise en place d'un *guichet unique* : démarches administratives, transports collectifs, habitat adapté, etc ;
- faciliter la création de commerces et de services au sein des établissements ouverts aux autres habitants du quartier, initier ou soutenir les initiatives artistiques et culturelles, en bref replacer les établissements et les personnes très âgées isolées au cœur de la vie de quartier et tout faire pour faire disparaître les « ghettos de l'âge » ;
- créer un *conseil des Sages* dans chaque commune en liaison avec les conseils de quartiers ;
- créer des maisons du tutorat (en s'inspirant de l'exemple des *KAPI* en Grèce) ;
- ouvrir des établissements publics pour rattraper le retard pris par rapport aux besoins et aux choix des personnes ;
- élaborer une charte de fonctionnement/*projet de vie* de ces établissements avec ouverture sur le quartier, sur les écoles, respect du rôle citoyen de chaque habitant(e), autonomie de gestion de chaque lieux ;
- développer des crèches et haltes-garderie pour enfants dans les maisons de retraite et foyers-logements ;
- aménager les formules d'hébergement temporaire, soulageant temporairement familles et entourant, dédramatisant l'entrée éventuelle en institution ;
- ouvrir les restaurants des établissements aux élèves des écoles primaires.

7. Politique du handicap, politique de la vieillesse, politique de santé sont discriminantes et conduisent à des besoins constants de mise en cohérence et de « passerelles ».

Quelles propositions faites-vous pour décroquer ce système peu lisible pour le citoyen et qui engendre de profondes inégalités ?

La crise de la situation sanitaire et du système de santé est structurelle, car l'augmentation des maladies de civilisation est plus rapide que les progrès des soins médicaux. Ce qui signifie que la situation sanitaire se dégrade, alors même que les dépenses de soins n'ont cessé d'augmenter beaucoup plus vite que l'inflation. Le déficit de la Sécurité Sociale se creuse, sans qu'on enrayer l'augmentation des cancers, du diabète, de l'asthme, par exemple.

L'OMS Europe estime que 86 % de la mortalité et 77 % de la morbidité sont dus aux maladies chroniques et que 80 % des maladies cardiovasculaires et des diabètes, 40 % des cancers pourraient être évités. Ces épidémies de maladies chroniques ont un coût économique à travers l'explosion des ALD. On ne résoudra la crise que si on agit à la source sur les causes de maladies, en faisant reculer les grandes maladies chroniques actuelles.

Cela suppose de refonder le système de santé sur 3 piliers soins, environnement et éducation. C'est donc une réforme en profondeur qui est nécessaire si l'on veut préserver un système basé sur la solidarité et répondre aux besoins de santé d'aujourd'hui.

Nous proposons de réorganiser l'ensemble des institutions de gestion des politiques de santé en 3 agences : Agence de l'Offre de Soins, Agence de la Santé Environnementale et Professionnelle et Agence de l'Education et la Promotion de la Santé. Ces 3 agences se déclinent au niveau national et au niveau régional. L'organisation en 3 pôles nous semble indispensable pour que la Santé Environnementale et l'Education et la Promotion de la Santé ne soient pas laissées pour compte et marginalisées, alors qu'elles doivent être des priorités puisqu'elles permettent de limiter les causes des maladies de civilisation.

Les questions spécifiques de la dépendance s'intégreront bien-sûr dans l'Offre de Soins et l'APA y trouvera toute sa place, car elle représente un réel progrès social. Mais il est clair que la dépendance relève aussi, dans une large mesure, de la prévention. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une approche fataliste face aux maladies source de dépendance alors qu'elles sont liées pour une large part à notre environnement et nos comportements.

Pour animer le nouveau système, alléger sa gestion et rapprocher la décision des citoyens, nous proposons de le décentraliser et de mettre en place un Conseil Régional de Santé, élu, redonnant vie à la démocratie sanitaire en associant, en particulier, des représentants des usagers. Les collectivités locales pourront également y jouer leur rôle. Concernant les inégalités actuelles, dans un système réellement décentralisé, l'Etat pourra retrouver son rôle de garantie de l'égalité des citoyens en intervenant pour pallier aux inégalités régionales.

Solidarité et financements

8. La décentralisation, qui était censée placer le pouvoir décisionnel au plus près du citoyen, a pour conséquences la création de nouvelles inégalités, pour les citoyens, entre départements, ainsi qu'une politique nationale qui a de plus en plus de difficultés à s'imposer. Quelles articulations concevez-vous pour permettre à l'État d'être le garant d'un droit égal et d'un dispositif national cohérent ?

Je veux développer un secteur de services à la personne performant et humain en travaillant à la

souplesse et à la lisibilité du système.

Dans une optique de maintien à domicile souhaité par 95% d'entre elles, les personnes vieillissantes et leurs proches ont besoin d'une aide de la société. Le secteur de l'aide à domicile doit pouvoir se développer fortement et pouvoir s'adapter à la diversité des besoins, car l'augmentation de l'espérance de vie et le meilleur état de santé des aînés ont pour corollaire l'augmentation de la demande, en volume comme en flexibilité des services. Il faut donc :

- Décloisonner les financements et permettre leur mutualisation, afin par exemple que l'APA puisse aussi constituer une aide à la structure et bénéficier au financement des projets collectifs et contribuer à la viabilité économique des petites unités de vie.

- Donner les moyens aux acteurs de s'organiser en réseau et en pôles pour permettre d'assurer de façon globale et continue le suivi des aspects médicaux, sociaux, et pratiques de la vie des personnes aidées.

- Clarifier et développer les missions des CLIC.

- Conforter le rôle de chef de file du département en matière d'aide aux personnes les plus âgées et dépendantes en lui donnant la maîtrise de l'ensemble des financements, y compris en matière sanitaire. Limiter la hausse de la fiscalité par un système de dotations de compensation pour les départements concentrant le plus de personnes dépendantes.

- Mettre en place des parcours professionnels et des rémunérations plus attractives pour les professionnels de l'aide à domicile. Favoriser l'emploi à temps plein, et permettre en cas de temps partiel subi le cumul des salaires avec les allocations chômage et le RMI. Donner les moyens aux opérateurs associatifs de professionnaliser et de fidéliser leurs salariés en leur proposant un plan de carrière.

- Dans la gestion des dispositifs de service, favoriser, dans une logique mutualiste, la participation des usagers à la définition et à l'évaluation des offres de service.

- Préserver la dignité des personnes, prévenir l'esseulement, casser l'isolement.

- Généraliser les dispositifs de suivi préventifs pour éviter que la conjugaison d'une dépendance légère et d'une situation d'isolement créent une vulnérabilité équivalente à celle d'une dépendance lourde.

- Prévenir fermement les cas de maltraitance.

- Proposer aux personnes très âgées des activités d'exercice de la mémoire, autant pour collecter leurs souvenirs (recueil de témoignage) que pour permettre un diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer. Utiliser notamment les possibilités des nouvelles technologies et d'internet.

- Ouvrir les maisons de retraite sur leur voisinage : en permettant l'accueil aux repas et pour des activités de personnes les plus âgées du quartier, en favorisant l'installation de crèches dans leurs locaux, ou encore en utilisant les salles communes pour des expositions ou de l'événementiel municipal (exemple des soupes de quartier à Chambéry).

9. Environ un million de personnes de plus de 60 ans, dont une majorité de femmes, vivent

actuellement sous le seuil de pauvreté, avec de dramatiques conséquences en termes de salubrité du logement, de qualité de l'alimentation, d'accès aux soins, etc.

Comment comptez-vous prendre en compte les nombreux rapports qui indiquent que les réformes des retraites à venir risquent de multiplier les vieillessees pauvres ? Quels moyens comptez-vous adopter pour mettre fin aux actuelles situations de misère et éviter qu'elles ne s'accroissent dans le futur ?

L'allocation personnalisée d'autonomie constitue une véritable avancée. Néanmoins, cette loi et ses décrets d'application s'étant mis en place très vite, il conviendra d'en faire une évaluation régulière : il s'agit en particulier de laisser un véritable choix entre le fait d'entrer dans des établissements ou de rester à domicile. Il s'agit aussi de vérifier s'il est équitable que des personnes ayant des retraites très confortables aient droit à l'APA.

Il convient de revaloriser de 50 % en 5 ans de l'ensemble de minima sociaux et, en particulier, du revenu minimum vieillesse.

10. Le choix du lieu de vie et du mode de vie est aujourd'hui très dépendant des ressources, même avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Comment pensez-vous garantir la liberté de choix des personnes ?

Les personnes de culture orientale et africaine sont souvent choquées de voir comment les personnes très âgées sont isolées du reste de la collectivité au sein de notre société. L'épisode de la canicule de 2003 a fait apparaître un délitement dans le lien intergénérationnel que les solidarités familiales seules ne sauraient retisser.

Le handicap se prend à tout âge. Plus on vieillit, plus on peut être handicapé. Mais, de manière toujours plus angoissante, nous sommes gagnés par la peur de vieillir, la peur de mourir.

Pour rompre avec la solitude et l'isolement, il faut favoriser le lien social de la personne avec son environnement pour assumer la responsabilité de solidarité et de citoyenneté tout au long de la vie. Dans cette perspective, le maintien à domicile, s'il est actuellement privilégié, n'est pas non plus la réponse systématique, l'entrée en institution pouvant être plus adaptée en prenant en compte les attentes de la personne et son entourage familial et des professionnels-associatifs concernés. En effet, les établissements doivent être des lieux de vie, des lieux où nous pouvons entrer, des lieux ouverts à toutes les générations, des lieux de civilisation, des lieux de culture(s).

Chaque personne doit pouvoir choisir soit de rester chez elle avec des aides personnalisées, soit de vivre dans un établissement collectif (maison de retraite, foyer-logement) adapté à son handicap, en faisant que ce lieu soit ouvert sur le quartier et la ville.

Ces personnes les plus âgées, dont le nombre va augmenter dans les années à venir, peuvent espérer vivre plusieurs dizaines d'années sans problèmes majeurs de santé. L'écrasante majorité ne vivra jamais dans une maison de retraite et ne sera pas grabataire. Ce seront des citoyens connaissant un ralentissement général de leurs fonctions physiques, mais tout à fait aptes et désireux de participer à la vie de la société. La théorie sociologique du « désengagement » s'est avérée cruellement fautive: les vieux ne veulent pas quitter la société,

ils veulent rester en son sein. Se pose alors la question de leur intégration.

11. Les manques de personnels, les lacunes de formation, la vétusté de certains établissements d'hébergement, etc., sont les conséquences les plus visibles de la faiblesse des moyens alloués à l'accompagnement et au prendre-soin des vieilles personnes malades ou handicapées, que ce soit à domicile ou en établissement.

Comment comptez-vous remédier à cette situation que les personnes, leurs proches et les professionnels dénoncent comme incompatible avec les valeurs de notre société ?

Comment comptez-vous répondre à ces demandes et éviter que se multiplient des situations de maltraitance sociale et institutionnelle ?

Quelles politiques imaginez-vous pour soutenir la qualification et l'attractivité des métiers de l'aide ou du prendre-soin auprès des personnes malades ou handicapées de tous âges ?

Pour Les Verts, l'hospitalisation à domicile (HAD) comme les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sont à développer, car ils correspondent aux besoins de soins de qualité, à l'aspiration des personnes malades, qui souhaitent généralement rester « chez elles » le plus longtemps possible, et sont plus économique pour la collectivité.

Ce n'est pas, à mes yeux, une concurrence au service public hospitalier, mais au contraire d'une bouffée d'air permettant aux hôpitaux de se concentrer sur leur missions essentielles.

Mais l'action de soutien à domicile ne doit pas se limiter aux soins médicaux car l'objectif est de préserver, voire développer, l'autonomie des personnes dans leur cadre personnel comme dans la société. Il s'agit donc de réorienter des services vers la prévention et la promotion de la santé, vers le développement du lien social et la santé communautaire. Cette réorientation n'est pas seulement une formule et doit correspondre à des méthodes d'intervention et impliquer les formations correspondantes. C'est dans cette mesure qu'elles peuvent retarder réellement la dépendance et les besoins de prise en charge institutionnelle qui l'accompagnent. Certains dispositifs, associant des représentants des usagers vont dans ce sens. Cette politique est à clarifier dans le sens indiqué ci-dessus et à intensifier.

Néanmoins, les services à la personne se développent aujourd'hui trop souvent dans un cadre précaire pour les salariés dans le cadre du gré à gré (absence de formation, contrats à temps très partiel...). Ce n'est bien sûr pas le cas des services proposés par les associations fédérée dans votre réseau. Dans le cas précis de la prévention de la dépendance, nous mettrons en place, en lien avec les collectivités locales et notamment les conseils généraux, une politique systématique d'accompagnement des personnes âgées en nous appuyant sur les innovations qui ont vu le jour depuis plus d'une décennie (activités sportives adaptées, « dépistage » dans les clubs du 3eme âge...). En lien avec les services médicaux, le suivi de ces personnes sera ensuite confié à des associations spécialisées. Le financement de cette mesure étant gagé sur les économies réalisées en limitant les hospitalisations.

Les services à la personne dans l'aide à domicile sont devenus une source d'inégalité majeure de nos sociétés et une fabrique industrielle de travailleurs pauvres. Selon les sources du ministère de la Cohésion sociale, la durée moyenne du travail des contrats créés dans ce secteur l'an passé a été d'un tiers temps. Soit, sur une base au Smic autour de 300 euros ! Par

ailleurs, alors qu'un couple de cadres peut se faire rembourser sur ses impôts les frais d'une nounou à laquelle ils ont fait appel pour aller au cinéma, une salariée en horaire décalée payée au Smic n'a pas les moyens de faire garder ses enfants le soir pour aller travailler. Le développement des services à la personne reste une très bonne idée, mais à condition d'en changer les règles du jeu. Il faut encourager d'une part, les personnes qui ont recours à des services proposés dans un cadre collectif, et notamment par les associations spécialisées, et non en gré à gré et d'autre part, passer d'une logique de solvabilisation par l'exonération d'impôt sur le revenu à une logique de subvention par rapport aux besoins.

Je sais bien à quel point il est difficile de construire un temps de travail complet et un parcours de qualification professionnelle dans ces nouveaux métiers. Mais c'est justement parce que c'est difficile que les pouvoirs publics doivent vous aider à le faire et non vous mettre des bâtons dans les roues. Je veux pour cela proposer un projet de loi sur les services à la personne par l'économie sociale et solidaire aura pour ambition de rendre ces services plus justes pour les salariés et plus accessibles pour les populations les moins bien loties.

12. Comme l'indiquent tous les rapports consacrés à ces questions, les besoins de financement vont croître dans les années à venir pour répondre à la nécessité de permettre à tous les citoyens, quel que soit leur âge, d'être convenablement aidés, accompagnés, pris en soin, quand ils en ont besoin.

Quelle évaluation faites-vous des montants financiers à dégager pour répondre à ces besoins?

Comment comptez-vous les financer : nouveau risque Sécurité sociale, CSG, TVA sociale, assurances individuelles, autres ?

Vous me pardonnerez je l'espère, de répondre à cette question récurrente et devenue un lieu commun: « mais l'équilibre des retraites est compromis! » par une position peut-être discordante avec les discours traditionnels. Cet « alarmisme » est largement entretenu par les tenants (politiques comme très grand groupes privés, souvent internationaux) d'une conception très libérale de la société, qui ont tout intérêt à rendre « inéluctable » l'émergence de solutions fournies comme par hasard par le privé pour des questions sociales: santé, retraite, etc. Leur lobbying permanent, bénéficiant de soutiens financiers colossaux, a déjà convaincu nombre de politiques, à l'Assemblée Nationale comme à la Commission européenne...

Le système de retraite par capitalisation pose plusieurs problèmes, dont l'usage des capitaux à des fins non écologistes. La capitalisation fait déjà partie du dispositif autour des retraites et peut servir d'outil d'appoint à condition que l'argent serve d'avantage à financer les entreprises de l'économie sociale et solidaire avec un faible taux de rentabilité. Il est par contre hors de question – cela semble par ailleurs un large consensus – d'abandonner le système des retraites par répartition.

Un autre « problème », c'est l'âge de départ à la retraite. Au vue des connaissances en gérontologie acquises les dernières années, il semble aujourd'hui aberrant de défendre « un âge » de départ à la retraite. Les disparités énormes (liées à l'issue sociale, économique, le niveau de formation, la situation géographique de l'habitat etc.) imposent un traitement plus respectueux de l'individu et de sa biographie particulière.

Il ne faut pas oublier que l'âge de la retraite a été fixé à 65 ans dans une époque où l'espérance de vie était en-dessous de l'âge de la retraite. Mais derrière ces questions techniques de financement et de l'âge de départ à la retraite, se cache le vrai débat : le débat de société. Aujourd'hui se pose réellement la question : la retraite, pour quoi faire ?

Notre point de vue chez les Verts est que le financement des retraites peut se faire dès lors que les carrières sont moins en « dents de scie » et que les cotisations des « actifs » ont lieu sur une durée plus longue qu'aujourd'hui. En effet, une des causes du déséquilibre actuel (mais qui pour nous, est surtout conjoncturel, voir notre analyse plus haut, qui rejoint celle du Conseil d'Orientation des Retraites) est l'exclusion du monde du travail d'un nombre toujours plus grand de personnes. Faire disparaître la précarité, favoriser le maintien des « seniors » dans les entreprises plutôt que de s'en débarrasser comme aujourd'hui, supprimer la facilité actuelle des licenciements massifs par des entreprises ultra-bénéficiaires, etc permettra à un plus grand nombre d'être « cotisants »

Mais c'est un débat de société bien plus large que la seule question du vieillissement, vous en conviendrez...